



**DELQUIGNIES**  
**LOGISTIQUE**



## **DEMANDE D'ENREGISTREMENT**

**PROJET BATIMENTS LOGISTIQUES PL2I  
A MARCK (62)  
ZAC DE LA TURQUERIE**

---

*Description du projet, Caractéristiques physiques, éventuels travaux de démolition et de construction, procédés de fabrication et matières utilisées.*

---

CE DOSSIER A ETE REALISE AVEC L'ASSISTANCE DE :



**SOCOTEC**

AGENCE LESQUIN

4-6 rue des Ormes

59810 LESQUIN

☎ : +33 (0)3 20 96 57 35

<b>Intervenant SOCOTEC</b>	Olivier JASPARD 06.22.40.81.95 olivier.jaspard@socotec.com	<b>Chef de projet</b>
<b>Intervenant SOCOTEC</b>	Estelle FOURNIER 07.86.55.12.23 estelle.fournier@socotec.com	<b>Chargé d'étude</b>

Date d'édition	Référence du rapport (chrono)	Nature de la révision	Rapport rédigé par	Rapport validé par
05/07/23		Rapport initial	Estelle FOURNIER	Olivier JASPARD

*La reprographie de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sous réserve d'en citer la source.*

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>DESCRIPTION DE L'ACTIVITE ENVISAGEE .....</b>	<b>4</b>
1.1	NATURE DE L'ACTIVITE ENVISAGEE .....	4
1.2	VOLUME DE L'ACTIVITE ENVISAGEE .....	4
1.3	EFFECTIF ET RYTHME D'ACTIVITE .....	7
<b>2.</b>	<b>DESCRIPTION DU PROCESS .....</b>	<b>7</b>
2.1	LES PRINCIPALES ETAPES DU PROCESS .....	7
2.2	INVENTAIRE DES EQUIPEMENTS .....	7
2.3	ACTIVITES CONNEXES .....	7
<b>3.</b>	<b>DESCRIPTION DES INSTALLATIONS .....</b>	<b>8</b>
3.1	DESCRIPTION GENERALE.....	8
3.2	LES AMENAGEMENTS INTERIEURS.....	8
3.3	LA CONCEPTION TECHNIQUE DU BATIMENT .....	8
3.3.1	OSSATURE ET CHARPENTE.....	8
3.3.2	DESENFUMAGE .....	9
3.3.1	MOYENS DE DEFENSE INCENDIE .....	9
3.4	LES EXTERIEURS .....	9
3.4.1	ACCES ET STATIONNEMENT.....	9
3.4.2	LES RESEAUX ET BASSINS .....	10
3.4.1	AMENAGEMENTS EXTERIEURS .....	10

# 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITE ENVISAGEE

## 1.1 Nature de l'activité envisagée

Le site correspond à la construction d'un bâtiment logistique.

Le projet vise la construction d'une extension de 3 700 m<sup>2</sup> d'un entrepôt logistique existant et récent.

Le présent dossier constitue la demande d'exploitation administrative du site dans son ensemble, composé d'un bâtiment et de son extension, étant classable à Enregistrement de par les volumes cumulés présents.

## 1.2 Volume de l'activité envisagée

PL2I exploitera un bâtiment et son extension pour le stockage de matières combustibles, principalement par du stockage en rack, qu'il souhaite regrouper administrativement sous un unique site.

L'opération consiste en la construction d'une extension de 3 700 m<sup>2</sup> d'un entrepôt logistique pour la Société SCI DIMOFIS (maître d'ouvrage et propriétaire).

Un bâtiment d'activités ayant en phase finale une superficie de plancher totale au sol de 7 050,75 m<sup>2</sup> divisée comme suit :

### Locaux existants :

- Une cellule de stockage
- Un bâtiment destiné aux bureaux et locaux sociaux
- Un local de charge

### Locaux à créer :

- Une cellule de stockage
- Une cellule pour l'expédition
- Deux cellules pour le stockage de produits dangereux

Les caractéristiques du bâtiment actuel et de l'extension sont reprises dans le tableau suivant :

Local	Surface de plancher	Surface utile au sol	Nombre niveaux	Destination
PARTIE EXISTANTE				
Cellule 1	3 006,25 m <sup>2</sup>	2 997,05 m <sup>2</sup>	Rez-de-chaussée	Stockage produits (palettes entières)
EXTENSION				
Cellule 2	2 924,60 m <sup>2</sup>	2 903,30 m <sup>2</sup>	Rez-de-chaussée	Stockage produits (palettes entières)
Expédition	559,75 m <sup>2</sup>	555,35 m <sup>2</sup>	Rez-de-chaussée	
Cellules produits dangereux 1	78,65 m <sup>2</sup>	75,30 m <sup>2</sup>	Rez-de-chaussée	
Cellules produits dangereux 2	76,95 m <sup>2</sup>	75,10 m <sup>2</sup>	Rez-de-chaussée	

Le bâtiment actuel et son extension sont identifiés sur le plan ci-après.

Ainsi, au regard de la rubrique 1510 il est considéré 1 Installation Pourvue d'une toiture Dédiée au stockage (IPD) :

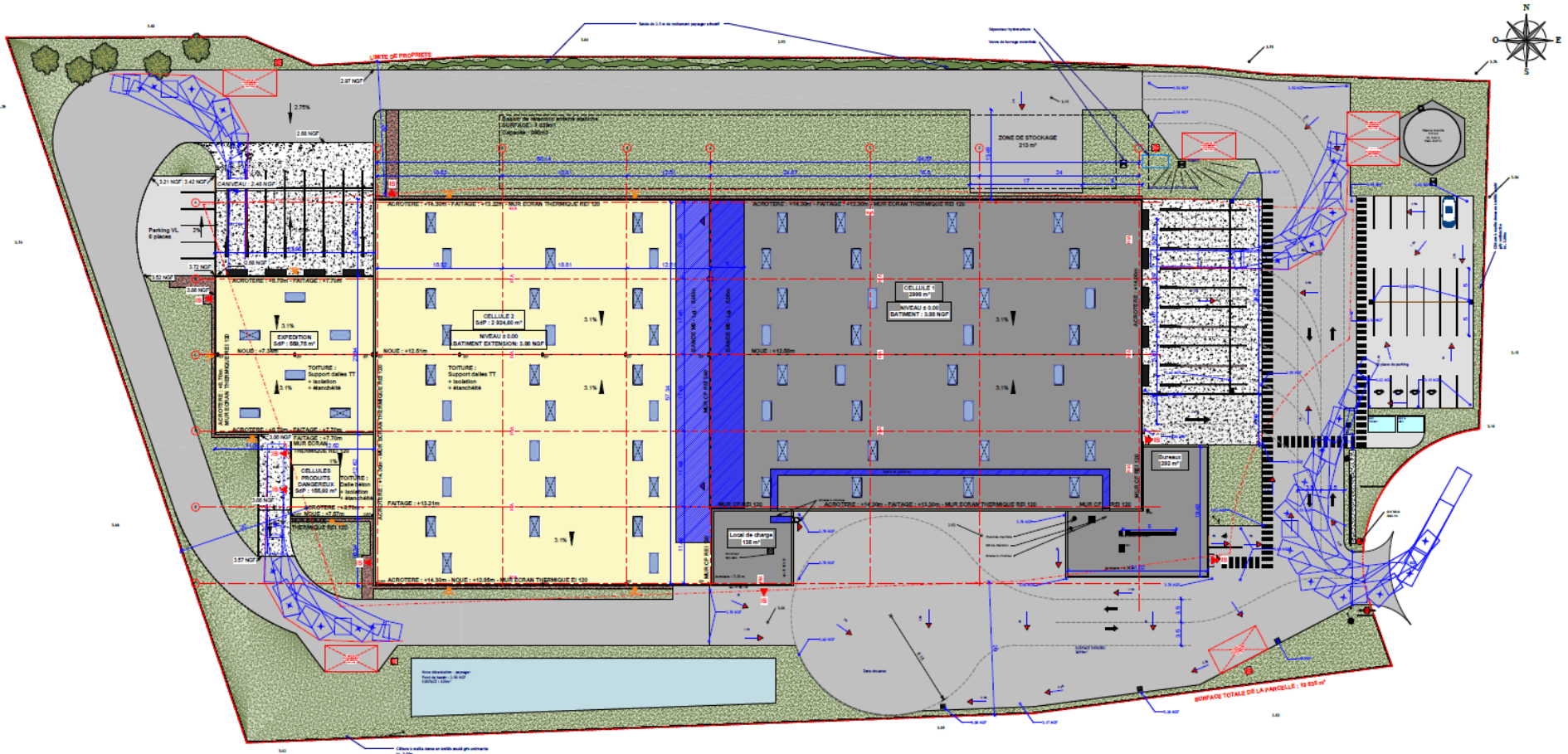
- Bâtiment actuel
- Extension

Les quantités de matières cumulées, représentant 1 IPD au sens du texte, sont supérieures à 500 tonnes.

**Ainsi le site est classé à enregistrement au titre de la rubrique 1510 Entrepôts couverts.**

**Le classement ICPE est présenté dans le tableau ci-dessous :**

Rubrique	Libellé de la rubrique	Quantité projet	Régime	Précisions sur les AIOT
<b>1510 - 2b</b>	Entrepôts couverts (installations, pourvues d'une toiture, dédiées au stockage de matières ou produits combustibles en quantité supérieure à 500 tonnes)	83 826 m <sup>3</sup>	E	Volume existant = 39873 m <sup>3</sup> (Cellule 1) Volume extension = 38809 m <sup>3</sup> Cellule 2 + 4304 m <sup>3</sup> Expédition + 840 m <sup>3</sup> Produits dangereux  TOTAL après extension = 83 826 m <sup>3</sup> (régime d'enregistrement).
<b>4510 - 2</b>	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie aigue 1 ou chronique 1	40 t	DC	Stockage réalisé dans les cellules produits dangereux
<b>4511 - 2</b>	Dangereux pour l'environnement aquatique de catégorie 2	100 t	DC	Stockage réalisé dans les cellules produits dangereux
<b>2925 - 1</b>	Ateliers de charge d'accumulateurs électriques	30 kW	NC	Présence d'un local de charge, la totalité des puissances étant inférieures à 50 kW
<b>2910</b>	Combustion	350 kW	NC	Chaufferie avec chaudière gaz pour le chauffage (aérothermes eau chaude pour les cellules de stockage)
<b>4331</b>	Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.	40 t	NC	Stockage réalisé dans les cellules produits dangereux
<b>4320</b>	Aérosols extrêmement inflammables ou inflammables de catégorie 1 ou 2, contenant des gaz inflammables de catégorie 1 ou 2 ou des liquides inflammables de catégorie 1	10 t	NC	Stockage réalisé dans les cellules produits dangereux
<b>4321</b>	Aérosols « extrêmement inflammables » ou « inflammables » de catégorie 1 ou 2, ne contenant pas de gaz inflammable de catégorie 1 ou 2, ni de liquide inflammable de catégorie 1.	100 t	NC	Stockage réalisé dans les cellules produits dangereux



Plan des bâtiments logistiques PL21 à Marck (62)

### 1.3 Effectif et rythme d'activité

Le site comprend un effectif de 30 personnes.

Les horaires de fonctionnement du site sont majoritairement en journée du lundi au vendredi de 07h à 18h. A la demande des clients, le site pourra être ouvert partiellement de nuit.

## 2. DESCRIPTION DU PROCESS

---

### 2.1 Les principales étapes du process

Le site est destiné à une activité de stockage uniquement, sans process.

Les étapes de l'activité sont donc les suivantes :

- Déchargement des marchandises
- Stockages de marchandises en racks
- Expédition des marchandises

### 2.2 Inventaire des équipements

Le site dispose d'engins élévateur pour la manipulation des marchandises.

Il n'y a pas d'autre équipement spécifique sur le site.

### 2.3 Activités connexes

#### ▶ Locaux de charge

Des chargeurs sont présents pour le fonctionnement des chariots, ils seront regroupés dans un local de charge. Les puissances de charge associées sont inférieures à 50 kW sur l'ensemble du site : 15 chargeurs seront présents, d'une puissance totale de 30 kW.

#### ▶ Chaufferie

Une chaudière est présente sur le site, d'une puissance de 0.35 MW. Elle sera installée dans une chaufferie dédiée et isolée coupe-feu dans l'ensemble de bureaux. Le chauffage des cellules sera assuré en hors gel par des aérothermes à eau chaude. Les bureaux sont chauffés par une pompe à chaleur

▶ Installations frigorifiques

Il n'y a pas d'installation frigorifique fixe sur le site.

▶ Panneaux photovoltaïques

La cellule 2 pourra recevoir des panneaux photovoltaïques, la toiture et la configuration ont été conçues à cet effet (voir plan de masse joint).

### 3. DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

---

#### 3.1 Description générale

Le projet consiste en la construction d'une extension de 3 700 m<sup>2</sup> d'un entrepôt logistique sur le Parc d'Activités de la Turquerie à MARCK - 62 730.

Le bâtiment est actuellement en construction. Il a fait l'objet d'un permis de construire accordé en 2022 :

- Arrêté accordant un permis de construire pour le bâtiment actuel en date du 10 Août 2022 relatif au permis PC0625482200009

#### 3.2 Les aménagements intérieurs

Les cellules de stockage 1 et 2 seront isolées par un mur coupe-feu 4 heures (REI 240), auto stable, surmontant de 1,00m la toiture. Ce mur déjà existant est réalisé en panneaux béton.

Les portes de passage des engins de manutention d'une cellule à l'autre seront EI2 120C et seront doublés pour satisfaire au REI 240. Elles satisferont une classe de durabilité C2 et à fermeture automatique asservie à la détection incendie installée en partie haute des locaux.

A ces portes sont associés des portes piétonnières EI2 120C également doublés, et satisferont une classe de durabilité C2 munies de fermes portes.

#### 3.3 La conception technique du bâtiment

##### 3.3.1 Ossature et charpente

L'extension présente caractéristiques suivantes :

- La couverture du bâtiment sera en support dalles TT avec isolant laine de roche et étanchéité multicouche
- Les exutoires de fumée installés en toiture seront métalliques avec capots en matériaux polycarbonate non gouttant.
- Pour les cellules des produits dangereux, la couverture du bâtiment sera en dalles béton avec isolant laine de roche et étanchéité multicouche

La stabilité au feu de la charpente béton est de 60 minutes.



### 3.3.2 Désenfumage

Les cellules seront désenfumées naturellement par des dispositifs d'évacuation naturelle des fumées et des chaleurs (DENFC). La surface utile des DENFC sera d'au moins 2% de la superficie de chaque canton de désenfumage. La surface de chaque appareil ne sera pas inférieure à 0,50m<sup>2</sup> ni supérieure à 6 m<sup>2</sup>.

L'ouverture des exutoires de fumées sera manuelle et automatique – les dispositifs de commande d'ouverture seront placés en façade sur le quai ou près des sorties de secours.

Les amenées d'air se feront par l'ouverture des portes donnant sur l'extérieur.

Les 2 grandes cellules seront divisées en cantons de désenfumage, de surface inférieure à 1 600 m<sup>2</sup>, par des écrans de cantonnement placés en sous-face de la toiture s'opposant à l'écoulement latéral des fumées et des gaz de combustion en cas d'incendie.

### 3.3.1 Moyens de défense incendie

La détection incendie sera mise en œuvre dans le cadre de ces travaux d'extension. L'alarme sera reportée à une télésurveillance 24h/24.

Des extincteurs portatifs et des RIA seront réparties dans les 2 cellules, de sorte que tout point puisse être atteint simultanément par deux jets de lances en directions opposées et tenant compte de la disposition des rayonnages.

Les poteaux incendie seront implantés en périphérie du site distant de 150m maximum entre eux.

Le confinement des eaux d'extinction sera réalisé dans l'ensemble des cours de quais poids lourds du site, par montée en charge du réseau d'assainissement et par un bassin de rétention incendie.

Une vanne automatique asservie à la détection incendie permet d'isoler les pollutions accidentelles dans le bassin de rétention et le réseau d'assainissement et ainsi éviter de rejeter ces les pollutions accidentelles dans le réseau public.

Tous les moyens de secours seront signalés.

L'alerte des services de secours les plus proches se fera par téléphone urbain.

## 3.4 Les extérieurs

### 3.4.1 Accès et stationnement

Le terrain est situé sur la zone d'activités de la Turquerie à MARCK.

Il est délimité :

Au Nord, par une voie ferrée et un quartier d'habitations.

Au Sud et à l'Est, par des terrains en constructions.

A l'Ouest par des maisons d'habitations.

Le projet comprendra également la création d'une cour de quais et d'une rampe de plain-pied ; ces dernières seront réalisées en voiries bétonnées.

Un parking VL de 6 places sera créé en enrobés et l'abri 2 roues fera face au parking VL.

Le bâtiment existant et son extension sera accessible par voie échelle sur l'ensemble de son périmètre avec, en complément des chemins stabilisés de 1,80m pour rejoindre toutes les issues sans avoir à parcourir plus de 60m.

L'accès à cette voie est réalisé depuis la voie publique par l'entrée principale de l'établissement, par la rue Gustave Eiffel. Le terrain est actuellement clôturé.

### **3.4.2 Les réseaux et bassins**

Le réseau d'eaux usées – eaux vannes de ce projet d'extension sera raccordé sur le réseau existant du site.

L'exploitation du bâtiment ne fera pas l'objet d'une quelconque pollution d'origine industrielle.

L'ensemble des eaux pluviales de voiries font et feront l'objet d'un traitement préalable, avant rejet sur le réseau public au débit de fuite.

Un bassin de rétention étanche et enterré sert de décantation aux eaux pluviales de voiries pour ensuite être prétraités par déshuileur débourbeur avant rejet sur le réseau public. Une vanne de barrage asservie à la détection incendie est mise en place en sortie du bassin de rétention étanche afin de contenir les eaux d'extinction en cas d'incendie.

Le détail des calculs de dimensionnement de ces bassins est donné en annexe de la notice d'incidence.

L'ensemble des eaux pluviales de toitures sera rejeté au domaine public sans traitement (passage par une noue).

### **3.4.1 Aménagements extérieurs**

#### Clôtures et portails :

Dans le cadre de ces travaux d'extension, les clôtures existantes ne sont pas modifiées, excepté en entrée de site comme cité précédemment.

#### Voiries et cheminements piétons :

La voie pompier, initialement prévue en stabilisé dans le PC initial (cf. plan masse état existant) devient une voie en enrobé, permettant aux poids lourds, de faire le tour du site.

Béton sur les quais PL et sur la rampe d'accès de plain-pied de la cellule expédition.

Enrobé pour le parking VL de 6 places créé attenant à la cour de quais de la cellule expédition.

Bande en stabilisé sur 0,50m de large sur le pourtour de l'extension

Cheminements en stabilisé d'une largeur de 1,80m pour les issues de secours de l'extension.

#### Espaces verts :

Les espaces verts ne seront pas modifiés dans le cadre de ce projet. Si nécessaire, une remise en état sera prévue après la construction de l'extension.

Au total, une surface de 4 342,95 m<sup>2</sup> sera laissée en espace paysagé.